

Entente intercommunale Payerne–Montagny

Rapport d'exploitation 2020

Le présent rapport retrace les bilans hydraulique et financier de l'année 2020 (2019). Le volume total d'eau pompée aux puits durant cette année est de :

Nappe de la Praz

- J1 : 5'337 m³ (13'734 m³) ;
- J2 : 213'303 m³ (150'864 m³) ;
- J3 : 64'117 m³ (37'212 m³).

Puits de la Croix de Vaux

M4 : 16'181 m³ (22'061 m³).

Soit un total de 298'939 m³ (223'871 m³). Il est donc supérieur de 33.5 % (- 7.3 %) à l'année 2019, soit 75'068 m³ de plus (- 17'631 m³).

La consommation annuelle s'élève pour Montagny à 187'040 m³ (128'676 m³), ce qui représente le 62.57 % (57.48 %) et pour Payerne 111'899 m³ (95'195 m³), soit 37.43 % (42.52 %). Le budget 2020 prévoyait pour Montagny 65.31 % et pour Payerne 34.69 %.

Une partie des travaux mis au budget, à savoir la maçonnerie pour porte d'accès J2, a été reportée, la crise sanitaire ayant touché l'effectif du secteur des eaux une grande partie de l'année. Le remplacement de la filtration d'air a par contre été effectuée.

Le total des charges de l'Entente pour l'année écoulée, y compris les prestations communales de Payerne et Montagny, se monte à Fr. 66'324.20 (Fr. 98'053.45). La moins-value de Fr. 35'745.80 (Fr. - 15'826.55), par rapport au budget 2020, provient principalement des analyses d'eau supplémentaires (chlorothalonil), des coûts d'énergie moins importants, du report d'acquisition de la pompe de secours et du report de la réalisation de la cabine et de la porte J2.

La répartition nette de chaque commune (recettes déduites), selon la clé définie dans la convention, se monte à Fr. 27'993.80 (budget Fr. 45'341.60) pour Montagny et à Fr. 34'799.75 (budget Fr. 60'861.75) pour Payerne.

Cependant, le décompte 2020 tient compte, comme approuvé en séance du budget 2021 du 15 octobre 2020 (PV n°79 et avenant à la convention), d'une répartition des coûts selon les volumes d'eau effectifs passés au compteur, ceci pour chaque commune. Dès lors, les comptes 2020 présentent un montant de Fr. 42'460.40 à charge de Montagny, et de Fr. 26'784.20 à charge de Payerne.

Monsieur André Jomini, Municipal

ABSMAD

Exercice 2020

Avec une moyenne mensuelle de 1'104 clients, contre 1'037 clients en 2019, nous avons effectué en 2020 près de 134'000 heures de prestations de soins au domicile des clients, ce qui représente une légère hausse (3.1 %) par rapport à l'exercice précédent. Le CMS de Payerne est celui qui génère la plus forte augmentation.

L'arrivée de la Covid-19, qui a bien entendu entaché ce millésime à partir de mars, a demandé de l'anticipation et de l'innovation. Tout en prenant compte des gestes barrières de distanciation et sanitaires recommandés, nos équipes ont été réactives, solidaires et courageuses. Nous les en félicitons !

Notre Association compte 312 collaborateurs, dont une trentaine de livreurs de repas bénévoles, soit 175 postes en équivalent plein temps. Sans les bénévoles, le taux d'activité moyen est de 63 %. 36 nouveaux collaborateurs ont commencé cette année, en remplacement des départs. Notre taux de rotation (arrivées/départs) se situe à 13.6 %, il reste en dessous de la moyenne cantonale, ce qui montre que nous pouvons compter sur du personnel ayant une grande expérience professionnelle, la moyenne d'âge étant située à 43 ans. Le taux d'absentéisme (9.2 %) se situe en-dessous de la moyenne cantonale estimée à 10 %. Il reste cependant élevé et un plan cantonal d'accompagnement des absences, initié par l'AVASAD et repoussé par la crise de la Covid-19, est en cours.

En 2020, dans le cadre du déploiement RAUB (réponse à l'urgence Broye), nous avons renforcé la collaboration interinstitutionnelle et intercantonale en organisant la présence de l'équipe IMUD (infirmière mobile urgence-domicile) 24h/24 et 7j/7 et en intensifiant sa collaboration avec les médecins de garde.

Au niveau hiérarchique, Madame Hélène Morgenthaler a été nommée nouvelle Directrice de l'ABSMAD, au 1^{er} septembre 2020. Elle succède à Madame Mireille Pidoux qui a pris une retraite anticipée bien méritée, après 11 années durant lesquelles elle a accompli son travail avec professionnalisme et bienveillance. Merci à elle et bienvenue à Madame Morgenthaler qui a rapidement su trouver sa place.

Pour obtenir des informations supplémentaires, le rapport annuel ABSMAD est disponible sur le site www.absmad.ch.

Monsieur Edouard Noverraz, Municipal

ARAS Exercice 2020

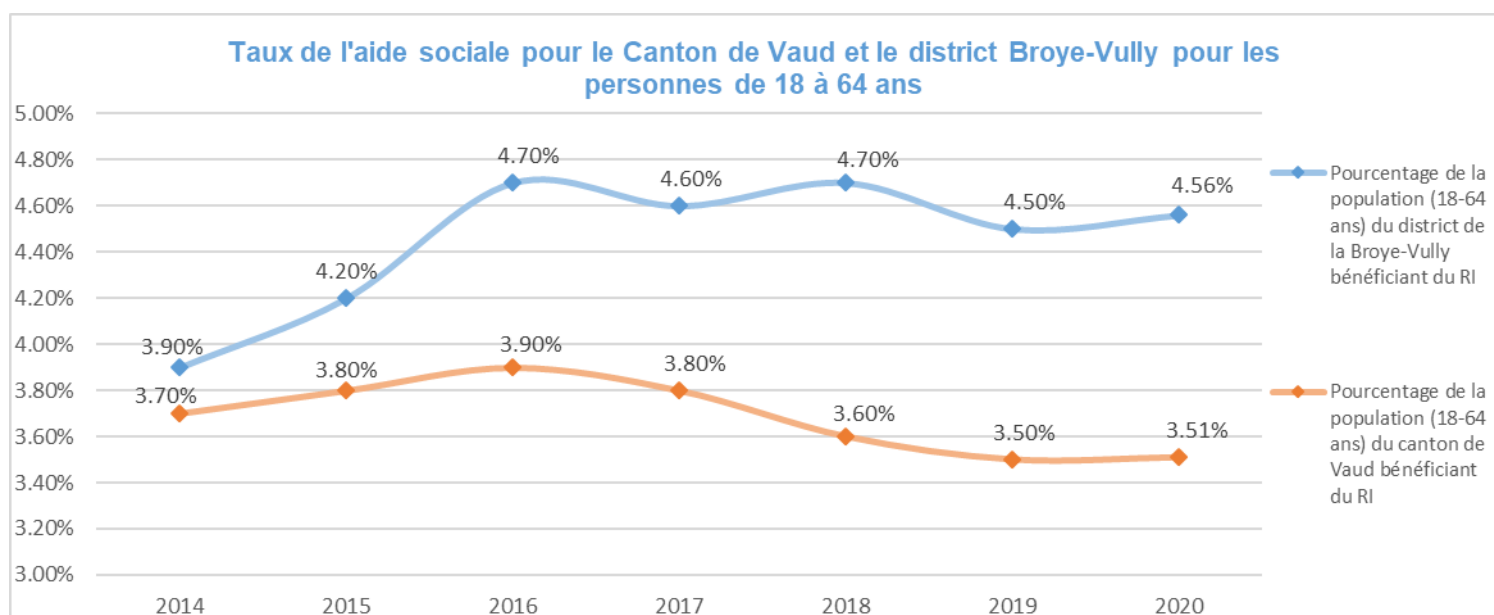
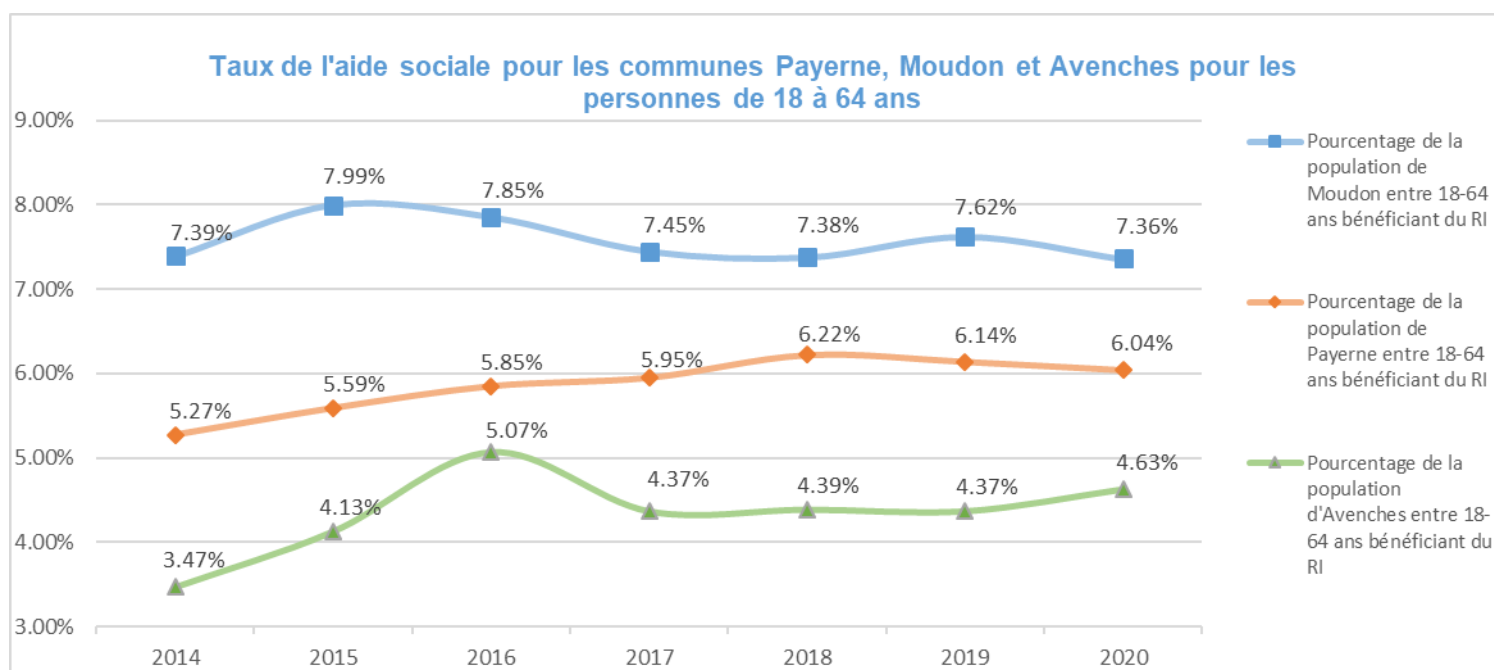
Depuis plusieurs années, nous devons faire face à une augmentation de travail dans tous les secteurs. Le nombre de dossiers ne diminue pas.

Parallèlement, comme prévu, le projet d'unité commune a pu se mettre en place et depuis le 1^{er} janvier 2020 les bénéficiaires de la région peuvent venir à Payerne pour les entretiens.

L'accueil familial de jour a été réorganisé, suite au départ des communes de l'ASIA.

Il en va de même pour la réorganisation du fonctionnement et de la direction de l'ARAS suite, notamment, au départ de 2 membres de la direction, d'ici à la fin de l'année prochaine.

Taux d'aide sociale



Enquêtes sur le terrain

Les enquêteurs complètent notre infrastructure de contrôle administratif et prennent en charge, sur mandat de la Direction, des enquêtes qui nécessitent une intervention de terrain impossible à réaliser par le personnel administratif.

Le secteur des enquêtes représente 2 collaborateurs ayant un équivalent plein temps de 1.4 et un 0.20 % de secrétariat administratif.

Une enquête peut comporter plusieurs types de fraude : violation de l'obligation de renseigner, dissimulation d'éléments de fortune, composition du ménage, détournement du RI.

La somme totale des indus découverts par le secteur des enquêtes s'élève à Fr. 426'123.55 pour l'année 2020.

Mesures d'insertion sociale

Plusieurs mesures d'insertion sont mises en œuvre afin de permettre aux personnes de se réinsérer et de retrouver une activité professionnelle. Voici les mesures proposées :

- MIS capacités de base ;
- MIS rétablissement du lien social ;
- MIS socio-professionnelles ;
- MIS de transition.

Concernant le travail d'insertion au sein de notre CSR, l'année 2020 est une année plutôt calme. D'une part, la mise en place de l'unité commune ainsi que d'une équipe d'AS spécialisée UC a engendré plusieurs transferts de dossiers à l'interne si bien que nous avons pu observer une période de latence à ce moment-là des mesures d'insertion mises en place. D'autre part, les mesures sanitaires liées à la Covid-19 ont presque interrompu le travail d'insertion jusqu'à l'été 2020. Il en résulte une diminution du nombre de mesures mises en place comparativement à l'année précédente.

Au total 427 contrats de mesures ont été établis par les AS de notre CSR en 2020 dont 348 contrats de mesures conventionnées et 79 contrats de mesures individualisées. Sur l'ensemble de ces contrats, 67 % concernent les bénéficiaires de la région de Payerne alors que 33% impliquent les bénéficiaires rattachés à l'antenne de Moudon. D'autre part, 198 femmes et 150 hommes ont bénéficié d'une mesure durant l'année 2020.

Parmi les mesures conventionnées, 80 contrats concernaient des mesures de transition principalement en faveur des jeunes de moins de 25 ans à la recherche d'une place d'apprentissage. 268 contrats de mesures conventionnées concernaient des adultes de plus de 25 ans.

Structure de coordination de l'accueil familial de jour

Depuis plusieurs années, 26 communes du district sur 31 ont délégué à l'ARAS leurs compétences sur la surveillance et l'autorisation de l'accueil de jour. Nous assurons la gestion des RH de 76 accueillantes, au 31 décembre 2020.

Personnel de l'ARAS

Dotation totale de l'association 86 personnes pour 6'040 % dont :

- 60 personnes pour le CSR (4'345 %) ;
- 15 personnes pour les agences d'assurances sociales (1'140 %) ;
- 11 personnes pour la petite enfance (605 %) ;
- + 76 accueillantes en milieu familial.

Pour plus d'informations, consultez le site ww.arasbroyevully.ch

Monsieur Edouard Noverraz, Municipal